

## **AFR/RC10/R1 : 1959-1960**

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional<sup>1</sup> concernant les activités de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 1959 au 31 mars 1960,

1. PREND NOTE de ce rapport avec une vive satisfaction ;
2. SOULIGNE, après l'étude de ce rapport, la nécessité pour les gouvernements de la Région de développer les projets d'assainissement dans leurs pays respectifs ;
3. SOULIGNE la nécessité primordiale d'une coordination et d'une collaboration plus étroite entre les Etats Membres et Membres associés de la Région dans le domaine de la santé ;
4. FELICITE chaleureusement le Directeur régional et son personnel des résultats substantiels déjà obtenus et des progrès réalisés au cours de la période considérée.

Août 1960, **10**, 11

---

<sup>1</sup> Document AFR/RC10/3